

N°36 Risques pour les systèmes de l'organisation humaine : La sécurité



Dans les zones urbaines, le changement climatique devrait accroître les risques pour les personnes, les biens, les économies et les écosystèmes, notamment les risques liés au stress thermique, aux tempêtes et aux précipitations extrêmes, aux inondations le long des côtes et à l'intérieur des terres, aux coulées de boue, à la pollution atmosphérique, aux sécheresses, aux pénuries d'eau et aux ondes de tempête (*degré de confiance très élevé*). Ces risques seront amplifiés pour les personnes privées des infrastructures et services essentiels ou vivant dans des zones exposées. {GT II 3.5, 8.2–8.4, 22.3, 24.4–24.5, 26.8, tableau 8-2, encadré 25-9, encart ET-ST}

Les zones rurales devraient subir le contrecoup d'incidences majeures sur l'eau disponible, l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire, les infrastructures et les revenus agricoles, et devraient connaître en particulier des déplacements des zones de production de cultures vivrières ou non vivrières à travers le monde (*degré de confiance élevé*). Ces incidences devraient peser de manière inégale sur le bien-être des populations pauvres en zones rurales, par exemple les familles monoparentales dirigées par des femmes et les personnes n'ayant qu'un accès limité à la terre, aux facteurs modernes de production agricole, aux infrastructures et à l'éducation. {GT II 5.4, 9.3, 25.9, 26.8, 28.2, 28.4, encadré 25-5}

Source : GIEC 2014
Banque Mondiale

Declic Climat 2020, j'Agis !
Fb : @DeclicClimat2020
declliclimat@gmail.com